

# Que nous réserve l'avenir sur le plan forensique ?

« Notre défi : faire beaucoup avec peu. »

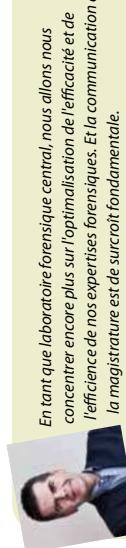
**L'INCC souffle ses 20 bougies. Seulement 20 ! C'est plutôt jeune si l'on compare avec d'autres pays. Et pourtant, sur le plan européen, l'institut est, avec ceux des Pays-Bas et d'Allemagne, un des leaders dans le domaine de la recherche forensique. INGE BUYS**

C'est le 21 mars, premier jour du printemps, qu'a été donné le kick-off de l'année forensique. Au cours de l'année qui vient, la science forensique et la criminologie seront sous les feux de la rampe. Durant un lundi, la cellule stratégique, le comité de direction, le gratin du monde judiciaire, policier et scientifique s'est déjà penché sur le paysage forensique de demain.

## Main dans la main vers une justice efficace

Quel sera l'avenir pour la recherche forensique ? La question n'est pas évidente. Lors d'une journée d'étude consacrée aux frais de justice, la ministre Turtelboom a déjà indiqué que le recours à la recherche scientifique en matière judiciaire allait encore croître. Cela nous amènera-tôt ou tard à déterminer la proportion qui devra être facturée au justiciable. Nous avons le devoir de rechercher une optimisation organisationnelle, comme l'INCC l'a d'ailleurs lui-même proposé, par exemple sur le plan des processus de travail qui conduisent à une utilisation plus rationnelle des modes de recherche.

Mais, selon la ministre, d'autres points méritent une attention particulière : Nous devons préserver les bonnes relations avec la salle d'audience et le terrain, surtout dans la collecte des éléments de preuve. Nous devons également maîtriser les spécialisations sans cesse croissantes en matière de recherche forensique et les faire déboucher



Christophe Mincké – Directeur Opérationnel de Criminologie

Vu l'importance croissante de la science dans la justice le service d'appui de l'INCC, qui est la condition nécessaire à la recherche au sein de l'institut, doit veiller à l'efficience du coût des expertises, à attirer et développer les talents, à améliorer son service aux parquets et aux services de police, et veiller à offrir une infrastructure matérielle et informatique de qualité et flexible.

Philippe Wery – Directeur du service d'appui de l'INCC

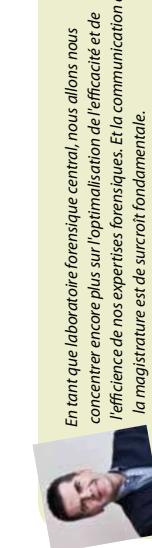
sur une collaboration efficace. Les contrôles de qualité, déjà stricts, peuvent encore être affinés et nous pouvons encore développer le potentiel de l'ADN. Et, *last but not least*, il est essentiel de suivre de près les développements en matière de *digital forensics*. »

## Il faut suivre de près les développements en matière de digital forensics

Pour la ministre, l'histoire de l'INCC prouve bien que les réformes de la Justice portent leurs fruits. En soi, il a été le premier mailloch de la justice à être réformé, après la doublure débâcle de l'affaire des tueurs du Brabant. Avec pour résultat, vingt ans plus tard, un rouge essentiel de notre grande maison, que l'on aime volontiers donner en exemple.

**Obtient beaucoup à partir de peu**  
Ce vingtième anniversaire est l'occasion idéale pour présenter le nouveau logo de l'INCC. Pas de changement radical, mais

## La véritable plus-value de l'INCC



Gert De Boeck – Directeur Opérationnel Criminalistique

une image plus forte, plus claire et plus aiguise. Le logo est complété par une seule petite phrase : « Obtient beaucoup à partir de peu. » Une référence qui exprime parfaitement ce que nous faisons : obtenir un résultat maximum à partir de

minuscules traces ; tirer les conclusions exactes des enquêtes et des données, des recherches forensiques et scientifiques et formuler des recommandations.

Bientôt, nous lèverons pour la magistrature et la police un coin du voile sur les coulisses de l'institut au travers d'un mini-magazine. Cela leur permettra de faire connaissance d'une autre manière avec l'INCC. Avec pour fil conducteur la façon de distinguer la recherche forensique de la recherche scientifique et d'obtenir beaucoup à partir de peu. ■



Si vous lui demandez comment il imagine l'avenir de la recherche forensique, le directeur général Jan De Kinder voit d'abord une collaboration plus étroite avec le monde judiciaire. « En dialoguant avec ceux qui nous demandent d'effectuer des recherches forensiques, nous saurons mieux ce qu'ils cherchent et nous pourrons donc répondre plus précisément à leur demande. Le contexte d'un dossier est essentiel. C'est pourquoi nos laboratoires utilisent déjà une approche spécifique, en tentant de déterminer exactement lors de l'entretien préliminaire quelle est la demande précise du magistrat ou du service de police. Notre conseiller forensique assiste également le magistrat dans des dossiers plus complexes et aide à sélectionner le type exact de recherche. »

De plus, il importe de transmettre le plus largement possible nos connaissances. « Pour cette raison, nous organisons des formations et des journées d'études destinées aux magistrats et aux services de police. Si auparavant nous donnions plutôt des formations à la demande du magistrat ou de la police, nous avons aujourd'hui développé une offre de formations parmi lesquelles ils peuvent faire leur choix. »

L'INCC est également paré pour l'avenir. « Dans quelques semaines, nous mettrons en service une nouvelle banque de données centrale qui permettra de gérer toutes les données des dossier sans support papier et en toute sécurité. Ainsi, nous faisons à nouveau un pas vers le tribunal du futur. » Et puis, il y a les évolutions technologiques qui permettent de déeler des traces toujours plus petites. « En effet, nous observons une importante professionnalisation de la recherche forensique. Mais la véritable plus-value de l'INCC réside dans les connaissances et l'expertise scientifiques de nos collaborateurs. C'est eux qui font la différence. C'est pour cela que l'INCC ce qu'il est aujourd'hui. Je veux les remercier pour le travail fantastique qu'ils ont fourni ces vingt dernières années et je les emmène volontiers vers l'avenir ! », conclut Jan.